GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
— quaternaire
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe avec réserves d'essences
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe sélective
Drainage partiel (drain ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Entretien commercial
Récolte dans les tiges boisées (détérioré libres)

N.B. Ces interventions s'inspirent des particularités et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux — R
— à sapin et/ou épinette blanche — R (E)
— à épinette noire et/ou épinette rouge — R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge — R (PB)
— à pin blanc — R (PB)
— à pin gris — R (PG)
— à thuya (cèdre) — R (C)
— à mélèze — R (M)
— à pruche — R (P)
(plantation) — P
Pinède — P
— (1/3 pin noir et/ou 1/3 pin rouge occupent plus de 75% de la portée réseau) — E (E)
— — à thuya (cèdre) — E (C)
— — à mélèze — E (M)
— — à pruche — E (P)
— — à pin blanc — E (PB)
— — à pin blanc et/ou pin rouge — E (PB)
— — à pin blanc — E (PB)
— — à pin rouge — E (PR)
— — à sapin et/ou épinette — E (E)
— — (plantation de sapin baumier) — E (E)
— — (plantation de pin blanc) — E (PB)
— — (plantation de pin rouge) — E (PR)
— — (plantation de pin sylvestre) — E (PS)
Sapinière — S
— (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée réseau) — S (E)
— — à thuya (cèdre) — S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge — S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge — S (PB)
— — à pin rouge — S (PR)
— — à pin gris — S (PG)
— — à mélèze — S (M)
— — (plantation de sapin baumier) — S (E)
Pinède à pin blanc — PB
— — à pin rouge — PB(PR)
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée réseau) — PB (PR)
— — — — à thuya (cèdre) — PB (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge — PB (E)
— — — — avec pin blanc — PB (PB)
— — — — avec pruche — PB (P)
— — — — (plantation) — PB (P)
Pinède à pin gris — PG
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée réseau) — PG(PG)
— — — à thuya (cèdre) — PG (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge — PG (E)
— — — avec mélèze — PG (M)
— — — avec pin gris — PG(PG)
— — — avec pin rouge — PG(PR)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge — PG(PB)
— — — avec pruche — PG (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche — PG (E)
— — — (plantation) — PG (P)
Pinède à pin rouge — PR
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée réseau) — PR (PR)
— — — à thuya (cèdre) — PR (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge — PR (E)
— — — avec mélèze — PR (M)
— — — avec pin blanc — PR (PB)
— — — avec pruche — PR (P)
— — — (plantation) — PR (P)
Cédrière — C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée réseau) — C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge — C (E)
— — à mélèze — C (M)
— — à pin blanc — C (PB)
— — à pin rouge — C (PR)
— — à pin gris — C (PG)
— — à pruche — C (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche — C (E)
— — (plantation de thuya) — C(C)
Pruchière — P
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée réseau) — P(PR)
— — à thuya (cèdre) — P(C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge — P(E)
— — à mélèze — P(M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge — P(PB)
— — à pin gris — P(PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche — P(E)
— — (plantation) — P(P)
MÉLÈZE — M
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée réseau) — M(M)
— — à thuya (cèdre) — M(C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge — M(E)
— — à pin blanc et/ou rouge — M(PB)
— — à pin rouge — M(PR)
— — à pin gris — M(PG)
— — à pruche — M(P)
— — à sapin et/ou épinette blanche — M(E)
— — (plantation de mélèze européen) — M(L) J
— — (plantation de mélèze japonais) — M(L) J
— — (plantation de mélèze laricin) — M(L) L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F(PG)	F(PG)
— — — avec pin blanc	F(PB)	F(PB)
— — — avec pin rouge	F(PR)	F(PR)
— — — avec résineux	F(R)	F(R)
— — — avec sapin	F(E)	F(E)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB(E)	BB(E)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(E)
— — — avec pin blanc	BB(PB)	BB(PB)
— — — avec pin rouge	BB(PR)	BB(PR)
— — — avec résineux	BB(R)	BB(R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ(PB)	BJ(PB)
— — — avec pin rouge	BJ(PR)	BJ(PR)
— — — avec résineux	BJ(R)	BJ(R)
Peuplier avec sapin	PE(E)	PE(S)
— — avec pin blanc	PE(PB)	PE(PB)
— — avec pin rouge	PE(PR)	PE(PR)
— — avec épinette noire ou rouge	PE(E)	PE(E)
— — avec résineux	PE(R)	PE(R)
Frênière avec résineux	F(R)	F(R)
Frênière résineuse	F(R)	F(R)
— à pin blanc	F(PB)	F(PB)
— à épinette noire	F(E)	F(E)
Mélangés à feuillus tolérants	M(F)	M(F)
— — sur station humide	M(F)	M(F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus — F
— d'essences intolérantes — F
— d'essences tolérantes — F
— sur station humide — F
Bouleau à bouleaux blancs — B
— à bouleaux jaunes — B
Peuplier — PE
Frênière (frêne) — F
Érablière — E
— à bouleaux blancs — E
— à bouleaux jaunes — E
— à pruche — E
— à feuillus d'essences intolérantes — E
— à feuillus d'essences tolérantes — E
Plantation de bouleau blanc — BB(L)
— de bouleau jaune — BJ(L)
— de peuplier — PE(L)
— de peuplier hybride — PeH(L)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — T
Dénudé et semi-dénudé humide — T
Aulnaie — T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle — cp
Coupe partielle en damier — cd
Coupe partielle par bande — cb
Coupe partielle plus épaisse légère — cp
Coupe partielle — cp
Chablis partiel — ch
Brûlis partiel — br

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale — ct
Brûlis — br
Chablis totale — ch
Chablis totale — ch
Coupe totale — ct
Feuche — f
Plantation — p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
20	31-60	80-30	30-80
30	61-80	90-30	30-90
40	81-90	90-50	50-90
50	91-100	100-50	50-100
100	101 et plus	100-70	70-100

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune peuplement irrégulier: Peuplé d'épinettes de feuillus, indéterminé, majorité des tiges entre 0 et 30 ans
Autres peuplements irréguliers: Autres peuplements irréguliers, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilles peuplements irréguliers: Peuplé d'épinettes de feuillus, majorité des tiges entre 30 et 90 ans
Autres peuplements irréguliers: Autres peuplements irréguliers, majorité des tiges plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	20a 1	10a 2	15a 3	20a 4	25a 5	30a 6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ÉVITER
Moyenne	31 à 60 %	M
Forte	61 à 90 %	F
Abrupte	91 % et plus	A

Superficie entourée de pentes ≥ 51%
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E(C2) c3 D2m ⊖ — défoliation, classe de pente, classe d'âge, classe d'âge, année de l'origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert, groupement d'essences

R C3 e4 B3 D1 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - D.G.R. CONSULTANTS LEVALPRIX
SIGNATURE: Sarte
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1983; Année de publication: 1984-85; Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8 82
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage: 2
000 17 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 30103
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée: 812
Municipalité: 84280
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 1230
Région écologique: 8c1
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 820 ROUY-NORANDA

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Divisions territoriales en date du: 15/4/84
Déclinaison magnétique: 12° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-D-11 S.E.	32-D-10 S.O.	32-D-9 S.E. S.O.
32-D-6 N.E. S.E.	32-D-7 N.O. S.O.	32-D-8 N.E. N.O. S.E. S.O.
32-D-3 N.E.	32-D-2 N.O.	32-D-1 N.E. N.O.

32 D/7 S.E.

Compt. for. 8001-8300-8906-6006 -6507

À Jour : avril 1994

2